

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Éric Garnier est nommé haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels

Olivier Dhers

5-6 minutes

Éric Garnier est nommé haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels, selon le compte rendu du Conseil des ministres publié en fin de journée, le 28 avril 2025. Dernièrement délégué de région académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'Île-de-France, il reprend les fonctions laissées vacantes par Geoffroy de Vitry depuis sa nomination, début octobre 2024, en tant que directeur de cabinet de la ministre du Travail et de l'Emploi, Astrid Panosyan-Bouvet.



Éric Garnier prend la suite de Geoffroy de Vitry après une mise entre parenthèse de sept mois de la fonction de haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels.
Eric Garnier

Sept mois. C'est la durée d'absence de haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels auprès des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et du Travail, qui a pris fin lundi 28 avril avec la nomination, en Conseil des ministres, d'Éric Garnier dans cette fonction placée sous la double tutelle d'Élisabeth Borne et de Catherine Vautrin et, par extension, de certains de leurs ministres, telle qu'Astrid Panosyan-Bouvet qui pilote les sujets relatifs à la formation professionnelle et à l'apprentissage au ministère du Travail.

Nommé Drafpic d'Île-de-France en janvier dernier, Éric Garnier récupère le poste occupé entre la mi-mars et le 1er octobre 2024 par Geoffroy de Vitry. Reste désormais à savoir si cet inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional hors classe, assumera exactement les mêmes prérogatives que son prédécesseur dont le profil est davantage marqué dans le champ social. Outre, la poursuite du déploiement de la réforme de la voie professionnelle côté Éducation nationale, les dossiers ne manquent pas dans le champ de la formation professionnelle continue comme dans celui de l'apprentissage dont le modèle de financement est de nouveau appelé à être revisité.

les missions du haut-commissariat

La fonction de haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels a été créée par le [décret n°2024-2010 du 11 mars 2024](#). Texte censé être toujours en vigueur puisque non abrogé lors du départ de Geoffroy de Vitry pour assurer la direction de cabinet d'Astrid Panosyan-Bouvet au ministère du Travail et de l'Emploi.

Selon le décret, le haut-commissaire rend compte de son action auprès des ministres chargés de la Formation professionnelle et de l'Éducation nationale. Il "apporte son concours à la définition et à la mise en œuvre des politiques conduites en matière d'enseignement professionnel et de formation professionnelle des jeunes et des adultes". À cette fin, il a pour missions :

- "De proposer des orientations en matière d'enseignement professionnel et de formation professionnelle initiale ;
- De proposer des orientations en matière de formation professionnelle des actifs, favorisant l'insertion dans l'emploi, le maintien de l'employabilité tout au long de la vie et l'adéquation des formations avec les besoins des entreprises et des territoires ;
- De conduire un dialogue avec les conseils régionaux, les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs nécessaires à la réalisation de ses missions, dans le respect de leurs compétences, sur ces orientations et les modalités d'intervention de l'État ;
- De coordonner au niveau interministériel les travaux relatifs à l'enseignement et la formation professionnels ;
- D'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques de l'enseignement et de la formation professionnels."

Le parcours d'Éric Garnier

Éric Garnier commence sa carrière dans l'Éducation nationale en 1988 comme professeur en lycée professionnel, puis comme professeur d'électronique en BTS et IUT jusqu'en 2009. De septembre 2009 à août 2013, il est inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional au sein du rectorat de Nantes, puis Drafpic de l'académie de Limoges jusqu'en août 2019.

Il devient alors Drafpic de la région académique de Normandie, poste qu'il occupera jusqu'en juillet 2022, où il est nommé conseiller enseignement professionnel au sein du cabinet de Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation

professionnels. Il est nommé Drafpic d'Île-de-France fin janvier 2024 ([lire sur AEF info](#)).

Au cours de sa carrière, Éric Garnier a notamment participé, en 2016 et 2017, à l'écriture du guide national d'accompagnement des Campus des métiers et des qualifications.